

RECTIFICATIFS SUR LA CATASTROPHE FERROVIAIRE DE ST MICHEL DE MAURIENNE EN 1917

Seulement 425 morts, mais 196 blessés

En nous appuyant sur plusieurs articles, documents et ouvrages, nous avons le mois dernier publié un court article sur ce terrible accident qui avait eu lieu dans la nuit du 12 décembre 1917. Malheureusement, ces sources d'informations comportaient beaucoup d'erreurs. C'est ce qu'ont révélé et prouvé ce 13 décembre 2007 lors d'une longue conférence donnée à St Michel de Maurienne André Pallatier et Philippe Martin. Nous y avons assisté.

Ces deux personnes, la première professeur de français retraité, l'autre ingénieur retraité de la métallurgie, ont en effet pendant une année étudié cet événement. Ils ont notamment, -les premiers- pu avoir accès au volumineux dossier du procès du Conseil de guerre, qui s'était déroulé les 5-7 juillet 1918 à Grenoble, après six mois d'instruction. Procès qui finalement avait acquitté tout le monde.

Ils se sont donc appuyés dans leurs conclusions sur de nombreuses pièces, dont le témoignage du mécanicien de la locomotive et le relevé du chronotachymètre de la locomotive, appareil qui enregistre la vitesse et les distances sur une bande enregistreuse.

Voici donc les erreurs à corriger. Non, le train n'était pas surchargé. Non, il ne manquait pas une locomotive. Les freins des wagons italiens n'étaient pas défectueux. Il n'y a pas eu d'altercation entre le mécanicien et l'officier de la gare. La locomotive et son tender n'ont pas déraillé en gare de St

Michel. **Il y a eu 425 morts et non 700. Dont 275 non identifiés. 196 blessés. Et 350 rescapés.**

Autrement dit, depuis 90 ans, la plupart des publications sur cette tragédie ont véhiculé des faits qui n'étaient que des rumeurs. Rumeurs finalement fausses. Rumeurs dues au manque d'information du public. Jamais La Grande Murette n'a si bien porté son nom. Rappelons à sa décharge qu'un Conseil de guerre ne se déroule pas en présence du public et de la presse. Il rend son verdict sans le motiver. Et il est interdit ensuite à la presse de le critiquer. Le procès clos, les pièces ne sont pas communiquées. Et demeurent secrets militaires. Il a fallu la ténacité de M. Pallatier pour obtenir le droit des autorités des archives militaires de Vincennes d'avoir accès au dossier. 90 ans plus tard !

Mais alors, quelles sont les causes de ce terrible accident ? Réponse à partir de la conférence dans un prochain numéro.

NOUVELLES D'APRES-GUERRE - 13 et 14 juillet 1919 : Fêtes de la Victoire

Le dimanche 13 juillet, "afin de célébrer dignement les grandes fêtes de la Victoire, notre ville reconnaissante a rendu un éclatant hommage à la mémoire de ses enfants morts pour la France." Après la cérémonie religieuse à 4 heures de l'après-midi, la population s'est rendue en cortège au cimetière où le Maire, M. Loste a déposé au pied de la croix "une belle couronne d'immortelles" et a prononcé le court discours suivant :

"C'est au pied de la Croix qui abrite nos amis et parents défunts, que je viens au nom de la population, déposer cette couronne, en souvenir des Enfants de Saint-Symphorien, tombés au champ d'Honneur. Je leur adresse à tous l'expression de ma reconnaissance, car c'est de leur sang qu'ils ont payé la belle victoire que nous fêtons aujourd'hui.

Nous n'oublierons jamais nos chers Disparus dont la perte laisse dans la commune et dans nos familles un si grand vide, mais nous sommes fiers de les avoir donnés pour sauver la France.

Je souhaite de tout cœur que les enfants si nombreux qui nous entourent se rendent compte du Sacrifice de leurs aînés, et gardent à leur Pays, l'Union et la Paix, si chèrement acquises."

D'après "L'Echo de Saint-Symphorien" d'Août 1919 et l'article de C.R. y figurant. (C. R. = sans doute Claudius Relave)

PUBLICITÉ

INFORMATIQUE DE PROXIMITE

pour les professionnels et les particuliers

Cours particuliers sur mesure - Sites Internet

EPIC - Étienne Pupier l'Informatique Convivialetél. 04 78 44 46 45 / 06 13 34 50 86 - www.epic-informatique.fr

françois mézard immobilier
www.fmimmo.fr

Retrouvez nos affaires sur notre site Internet

FMI : 30 ans d'Immobilier dans les Monts du Lyonnais

42, place des Terreaux 69590 SAINT SYMPHORIEN-SUR-COISE - 04.78.44.45.24

LE COQ PELAUD

Bulletin mensuel édité par

L'ASSOCIATION "LE COQ PELAUD"

184, Bd Grange-Trye

69590 ST SYMPHORIEN/COISE

Rédaction et diffusion

CITESCOPIE

Paul GRANGE

5, rue Ct Ayasse 69007 LYON

04 78 58 26 73

Où vous le procurer ?

Centre socio-culturel

FMI (François Mézard
Immobilier), place des
Terreaux

INTERNET

lecoqpelaud.com